

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Personne MINEURE

Présence obligatoire du mineur à la demande et prise d'empreintes à partir de 12 ans

Durée de validité : 10 ans – **délais d'obtention** : 3/4 semaines

1^{ère} demande

Renouvellement

Formulaire dûment rempli à l'ENCRE NOIRE, AVEC ACCENTS, EN MAJUSCULES

1 photographie d'identité

Non scannée, datant de moins de 6 mois, tête droite, yeux ouverts, bouche fermée, cou et visage dégagés, fond neutre (format 35x45mm)

Copie intégrale de l'acte de naissance de (-3 mois) sauf si la mairie de naissance est reliée à COMEDEC

(Si passeport périmé depuis plus de 5 ans ou si pas de passeport)

Copie intégrale de l'acte de naissance de (-3 mois) sauf si la mairie de naissance est reliée à COMEDEC

- Si CNI périmée depuis plus de 5 ans
- Ou si pas de passeport ou passeport périmé de plus de 5 ans
- Ou / et si erreur ou changement sur l'état civil

Livret de famille

Pièce d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale présente lors de la demande

Si parents séparés résidence chez le père ou chez la mère :

- Fournir jugement de garde de l'enfant fixant la résidence de l'enfant ou attestation et pièce d'identité du parent n'ayant pas la garde, autorisant l'autre parent à faire la demande.

Si résidence en alternance :

- Fournir jugement de garde de l'enfant fixant la résidence de l'enfant ou attestation co-signée des deux parents certifiant que l'enfant vit en résidence alternée d'un commun accord.
- Les 2 parents doivent fournir justificatif de domicile et pièce d'identité.

Si les parents vivent en union libre ou pacsés :

- Pièce d'identité et attestation du père ou de la mère non présent autorisant l'autre parent à faire la demande.

Si naturalisation française :

Justificatif de nationalité

Passeport (s'il y a lieu)

Carte d'identité périmée

En cas de perte ou vol :

- Déclaration de perte (mairie)
- ou Déclaration de vol (gendarmerie)
- Timbre fiscal 25 Euros
- Dernier avis d'impôt sur le revenu.

Permis de conduire

Carte vitale / carte jeune

Copie de la carte d'identité

Passeport

Recensement militaire

à produire en plus si en votre possession

Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom et prénom du parent présent :

- Facture (EDF, ESL, Téléphone), attestation assurance habitation, dernier avis imposition.

Si le parent est hébergé :

- Une attestation de l'hébergeant, sa pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Produire les originaux et les photocopies des pièces à fournir

Horaires du Lundi au Vendredi de 9h00 à 11h00 et de 13h30 à 16h30

sur RDV UNIQUEMENT



05 62 40 72 77 ou 05 62 40 72 87